



En début d'année, l'élève s'engage à respecter le MODE DE VIE de l'école en signant « le contrat d'engagement ». Lorsque des difficultés surviennent, **voici des solutions possibles** pour intervenir auprès de celui-ci.

NIVEAU 1 « INTERVENTIONS EFFICACES »
Donner un avertissement verbal
Accueillir l'élève et discuter du mode de vie de l'école
Accepter et permettre les émotions (verbaliser pour l'élève)
Modéliser et pratiquer le bon comportement (renforcer le comportement attendu)
Amener à reconnaître le geste posé et faire une action réparatrice
Offrir la possibilité de se reprendre
Etc.
NIVEAU 2 « INTERVENTIONS INTENSIVES »
Informers les parents
Prendre du temps avec l'élève afin de maintenir une bonne relation
Reprendre du temps (pendant ou après les heures de classe)
Assurer un suivi auprès de l'élève
Retirer de l'activité et modéliser avec l'élève le comportement à développer
Renforcer les comportements attendus
Rencontrer les personnes concernées pour une médiation
Effectuer des travaux en lien avec le geste posé
Etc.
NIVEAU 3 « INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES »
Informers et discuter avec les parents lors d'un appel téléphonique
Mettre en place un plan d'action avec l'équipe-école pour identifier des moyens
Mettre en place un plan d'intervention pour soutenir l'élève avec la collaboration des parents
Assurer un suivi avec un professionnel (psychoéducateur, psychologue, etc.)
Rencontrer la direction
Retirer de la classe ou suspendre à l'externe
Etc.

